

COMMISSION DES COMPÉTITIONS SENIORS

Réunion du 15 juin 2022

Procès-verbal N° 39

Présidence : M. Bernard MAY

Présent : M. Michel PINGUET

Excusés : Mme Patricia BEAURENAUD – MM. Lionel ERAY - Guy MARTIN

Assiste : Mme Cécile TOURNOIS (Administrative)

COMPÉTITIONS

1 – COUPE FÉMININES SENIORS

Rappel clubs :

La commission rappelle que seules les équipes participant au critérium départemental féminin de foot à huit, à savoir : Clamecy 1, Cosne 1, Ent. Coulanges/Vauzelles 1, Ent. Pouilly/2F2N/Marzy 1, Ent. Corbigny/Château-Arleuf 1, FC Nevers 2, Snid 1 et Saint-Révérien 1, pourront prendre part à la Coupe Départementale Féminine.

Les équipes à onze ne sont pas prises en compte pour cette coupe.

Pour le reste, la commission appliquera le règlement envoyé aux clubs le 9 mars 2022.

2 - FINALES COUPES DÉPARTEMENTALES

Samedi 18 juin 2022 – Stade Robert Bacquelin à FOURCHAMBAULT

Coupe U15 challenge ANDRÉ JOMIER à 14h30 : COSNE 1 / CORBIGNY 1

Coupe U18 challenge GEORGES PRADEL à 16h30 : NEVERS FC 1 / VAUZELLES 1

Coupe Conseil Départemental à 18h30 : ESN 58 1 / VAUZELLES 1

Dimanche 19 juin 2022 – Stade Claude Spanoudakis à CORBIGNY

Coupe Féminines à 14h30 : E.CORBIGNY/CHATEAU CHINON ARLEUF 1 / NEVERS FC 2

Coupe de l'Amitié à 16h30 : GUERIGNY URZY 2 / LA MACHINE 3

Coupe du District Sport Comm à 18h30 : ST PIERRE 1 / MARZY 1

Suite à la décision du Comité de Direction du 14 juin 2022, il n'y aura aucune prolongation, en cas d'égalité il y aura séance de tirs au but.

3 – CHAMPIONS DÉPARTEMENTAUX 2021/2022

DEPARTEMENTAL 1 SPORT COMM : NEVERS BANLAY 1

DEPARTEMENTAL 2 POULE A : COSNE 3

DEPARTEMENTAL 2 POULE B : MOULINS ENGILBERT 1

DEPARTEMENTAL 3 POULE A : POUILLY 1

DEPARTEMENTAL 3 POULE B : MONTIGNY 1

DEPARTEMENTAL 4 POULE A : ST PERE 2

DEPARTEMENTAL 4 POULE B : COSSAYE 1

DEPARTEMENTAL 4 POULE C : GUERIGNY URZY 2

CRITERIUM FÉMININ : E .POULLY 2F2N MARZY

La Commission félicite ces heureux lauréats qui seront récompensés lors de la Soirée des Champions le vendredi 1^{er} juillet 2022 à Beaumont Sardolles.

4 – HOMOLOGATION DES RESULTATS

La commission homologue les résultats des rencontres jouées antérieurement au 12 juin 2022, concernant les rencontres seniors masculines et féminines, sous réserve des dossiers en cours.

PROCHAINE RÉUNION LE MARDI 21 JUIN 2022 A 17H30.

Le Président
Bernard MAY



Le secrétaire de séance
Michel PINGUET



Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de sept (7) jours dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.